

## "La place de l'Irlande dans une Europe unie" dans The Irish Times (16 juin 1992)

**Légende:** Le 16 juin 1992, le quotidien irlandais The Irish Times incite les Irlandais à se prononcer en faveur du traité de Maastricht lors du référendum populaire.

**Source:** The Irish Times. 16.06.1992, No 43 319. Dublin. "Ireland's place in a United Europe", p. 15.

**Copyright:** (c) Traduction CVCE.EU by UNI.LU

Tous droits de reproduction, de communication au public, d'adaptation, de distribution ou de rediffusion, via Internet, un réseau interne ou tout autre moyen, strictement réservés pour tous pays.

Consultez l'avertissement juridique et les conditions d'utilisation du site.

**URL:**

[http://www.cvce.eu/obj/la\\_place\\_de\\_l\\_irlande\\_dans\\_une\\_europe\\_unie\\_dans\\_the\\_irish\\_times\\_16\\_juin\\_1992-fr-bf15245b-7e8d-4cc7-abf9-ed50da3d19f6.html](http://www.cvce.eu/obj/la_place_de_l_irlande_dans_une_europe_unie_dans_the_irish_times_16_juin_1992-fr-bf15245b-7e8d-4cc7-abf9-ed50da3d19f6.html)



**Date de dernière mise à jour:** 06/07/2016

## La place de l'Irlande dans une Europe unie

Notre État, dont l'histoire est relativement brève, n'a sans doute connu que quatre événements suffisamment importants pour soutenir la comparaison avec la décision qui sera prise lors du référendum de jeudi.

Le 6 décembre 1922, le gouvernement provisoire dirigé par Arthur Griffith s'installait au City Hall de Dublin, marquant la fin du pouvoir exécutif de la Grande-Bretagne dans cette partie de l'Irlande.

Le 1<sup>er</sup> juillet 1937, la Constitution d'Eamon de Valera – Bunreacht na hÉireann – était ratifiée par plébiscite. Jusqu'à ce jour, elle demeure le point d'ancrage des principes et des aspirations de la nation irlandaise. Par une série de mesures prises entre l'automne 1948 et le printemps 1949, le gouvernement de coalition de John A. Costello proclama la République d'Irlande, coupant les derniers liens réels avec le Commonwealth. Le 10 mai 1972, les électeurs approuvaient le troisième amendement de la Constitution autorisant l'Irlande à entrer, l'année suivante, dans la CEE.

La décision qui sera prise ce jeudi déterminera ce que sera l'Irlande de nos enfants aussi sûrement que le firent ces événements pour l'Irlande d'aujourd'hui. L'avenir du pays réside-t-il dans la structure du nouveau partenariat européen ou prendra-t-il la forme de quelque association extérieure? L'Irlande sera-t-elle membre à part entière de l'Union européenne, avec tous les privilèges et toutes les responsabilités que cela suppose, ou bien s'avancera-t-elle indépendante mais solitaire, se frayant un chemin de sa propre initiative, en s'appuyant sur ses seules ressources?

Que l'on se réfère à l'économie, au développement social, à la liberté et aux chances personnelles ou même à la sécurité, le poids des arguments fait inexorablement pencher la balance en faveur du maintien de l'Irlande au cœur de l'Union européenne. Il ne s'agit pas là simplement de l'opinion bien mûrie du gouvernement et des principaux partis d'opposition. C'est celle des syndicats, des représentants de l'industrie et des milieux d'affaires, des agriculteurs, des principaux syndicats professionnels, des organismes semi-publics, des milieux financiers et d'une grande diversité de groupements d'associations.

C'est aussi celle du *Council for the Status of Women* [Conseil sur la condition féminine] – représentant près de 90 organisations féminines disséminées dans toute l'Irlande – pour lequel, malgré la controverse sur l'avortement et le protocole n° 17 du traité de Maastricht, les intérêts des femmes seront finalement mieux servis par le «oui».

Ce journal a toujours défendu l'idéal d'une Europe unie et d'une place pour l'Irlande en son sein. Il a soutenu que l'Irlande est plus forte dans le contexte d'une souveraineté partagée avec ses partenaires européens. Il a affirmé que le potentiel économique, la richesse culturelle et la diversité sociale de l'Europe constituent un magnifique patrimoine pour les générations à venir. Il a considéré le rassemblement des États-nations européens comme un cadre permettant de préserver durablement la paix et la stabilité et a affirmé que dans des circonstances clairement définies, l'Irlande doit se montrer prête à jouer un rôle dans leur instauration et leur maintien.

Les arguments en faveur d'une pleine union économique et monétaire, d'une Irlande conservant sa place au cœur du processus européen, sont mieux acceptés que pratiquement aucune autre proposition au sein de nombreux courants de la vie publique. Pourtant, jamais aucune question n'a été aussi enlisée dans les malentendus ou déformée par la désinformation. C'est pourquoi, à deux jours du scrutin, une grande partie de l'électorat reste dans le noir quant aux implications de son vote, quel qu'il soit. Un terrain fertile a ainsi été abandonné aux théoriciens de la conspiration qui ne manquent pas de l'exploiter. Des gens raisonnables, aux questions raisonnables, n'ont pas réussi à obtenir des réponses dignes de foi; mais on a laissé se matérialiser les plus improbables épouvantails, qui agitent des spectres et sèment la peur.

La faute en revient principalement au gouvernement. Sa réaction devant les inquiétudes sincères et l'appréhension du public dépasse en ineptie et insensibilité tout ce dont la plupart des commentateurs ont le souvenir. Le texte du traité n'a été ni rendu public ni diffusé, ce qui a fait naître partout le soupçon; la confusion, la colère et un profond ressentiment règnent après les diverses déclarations du Taoiseach

(Premier ministre) et de l'Attorney General (ministre de la justice) sur les droits des femmes; le flou relatif aux questions de défense a suscité craintes et appréhensions; la mainmise du Taoiseach sur les ondes – alors même qu'il refuse d'engager un débat public – a engendré de la rancune et le sentiment d'une partie truquée, d'un hold-up sur la démocratie.

Dans ce climat, les électeurs ont du mal à savoir en qui ou en quoi croire. Il en résulte en ce moment un doute généralisé quant à la réalité du traité de Maastricht. Le «non» danois est perçu par bien des gens comme ayant mis fin au processus lancé par la signature de décembre dernier, rendant ainsi caduque toute autre mesure de ratification dans toute la Communauté.

En réalité, le processus est loin d'être enterré – et M. Reynolds s'est montré sur ce point parfaitement ferme et clair. Il reste en cours jusqu'à l'année prochaine, date à laquelle les 12 signataires sont tenus d'avoir remis leurs instruments de ratification. C'est seulement lorsqu'il aura été constaté – éventuellement – qu'un membre, ou plusieurs, ne s'exécute pas, que le processus pourra être déclaré en échec. Le vote de jeudi n'est en rien irréel, ni conditionnel.

Même si c'était le cas – même si, pour atteindre le but désiré, Maastricht devait être remplacé par un autre dispositif, il ne fait aucun doute que les grands États membres sont résolus à parvenir à la destination qu'est l'Union européenne. Les arguments des partisans du «non» selon lesquels il faudrait en quelque sorte faire marche arrière si l'Irlande suivait la voie du Danemark font fi de l'élan économique et social et de la profondeur de l'engagement politique qui ont amené la Communauté où elle se trouve aujourd'hui.

Un argument simpliste – et dangereux – veut qu'en votant «non», l'Irlande pourrait éviter les conséquences éventuellement désagréables d'une union totale, tout en profitant des avantages du statu quo – son statut actuel de membre de la Communauté européenne. Il est exact que la Communauté européenne ne peut disparaître qu'avec l'accord unanime de tous ses membres. Elle demeurerait donc, tout du moins en tant que concept, dans sa configuration actuelle. Mais elle se réduirait rapidement à l'état de squelette, de structure dépourvue de substance interne, pendant que la grande majorité de ses membres, l'écrasant volume de ses ressources et toute sa dynamique s'investiraient dans l'Union européenne. Ce prétendu choix pour l'Irlande n'en est pas un. Soit nous nous tournons vers une union sans réserve, soit nous cherchons quelque arrangement depuis l'extérieur.

Le concept d'Union européenne mérite d'être mieux défendu qu'il ne l'a été depuis plusieurs semaines. C'est un idéal qui implique un engagement réciproque, qui offre des avantages mais qui insiste aussi sur une contribution de la part de ceux qui en feront partie. L'image qui en a été donnée d'une manne financière avec garantie de profits et absence de pertes était grossière et facile à décrypter; le corps électoral lui a réservé l'accueil sceptique qu'elle méritait.

Personne ne peut garantir avec certitude que nous bénéficierons d'un transfert de six milliards de livres, d'un accroissement de la puissance économique de l'Union, d'une hausse de l'emploi, d'une baisse des taux d'intérêts ou encore d'un enrayement de l'inflation. Une chose est sûre, cependant, nous disposerons d'un marché unique de 340 millions de personnes, doté d'une monnaie commune, partageant des objectifs économiques et monétaires communs. En adhérant à l'Union, l'Irlande a voix au chapitre à égalité avec les autres membres et peut défendre son point de vue et ses intérêts propres dans le processus de prise de décision. Hors de l'Union, il est pratiquement impensable d'imaginer que l'Irlande ait une influence réelle dans les négociations avec les États qui représentent déjà 75 % de ses exportations. Nous ne sommes pas le Danemark, dont le niveau de vie est peut-être le plus élevé au monde. Nous ne vivons pas dans le riche cercle nordique. Nous n'avons pas le luxe de pouvoir craindre de tomber au niveau de la moyenne européenne.

L'Union ira très probablement plus loin que le simple partenariat économique et monétaire. Elle s'engage déjà à avoir une politique sociale commune. Ses institutions judiciaires pourront prendre le pas sur celles de niveau national. Il y aura des politiques étrangères et de sécurité communes et probablement, avec le temps, une politique de défense commune. L'Irlande pourra décider par référendum, dans quatre ans – les dirigeants du Fianna Fail, du Fine Gael, du Labour [travailleurs] et des Progressive Democrats [centre

libéral nationaliste] s'y sont engagés ces dernières semaines – comment elle se positionne sur ces points.

Il n'y a pas de garantie, pas de certitude que tout ira bien. Lorsque Robert Schuman, Jean Monnet et quelques autres visionnaires cherchèrent à bâtir une communauté où la guerre serait superflue et où les peuples d'Europe développeraient leurs civilisation et capacités partagées, bien peu leur accordaient de grandes chances de succès. Tout au long de son histoire, l'Europe n'avait rien connu d'autre que la guerre. Pratiquement toutes les générations de sa jeunesse, depuis l'émergence des États-nations, avaient été envoyées au combat. De la Somme à Ypres et Passchendaele, puis plus tard, en Normandie, en Italie et en Allemagne, avec l'augmentation radicale des pertes causée par la technologie du XXe siècle, les morts se sont comptés par millions.

Cette vision de Schuman et de Monnet est maintenant classée, avec la création des Nations unies, comme l'initiative la plus éclairée et la plus avisée lancée sur notre planète dans l'après-guerre. Elle a fait du foisonnement de camps militaires qui recouvrait l'Europe occidentale une communauté motivée par l'activité économique productive. Loin de chercher à revenir en arrière, le processus de Maastricht vise à consolider les dimensions économiques et sociales de l'Europe. Il constitue une nouvelle étape évolutive sur la voie de la paix ouverte en 1957 avec le traité de Rome; une voie sur laquelle les ressources économiques doivent être développées en commun, sur laquelle les grands et les petits doivent être considérés comme égaux et où la sécurité et la liberté de chacun sont garanties par les autres. Sans jamais hésiter à souligner ses droits et ses libertés, sans jamais douter de sa capacité et de son droit à utiliser les structures de l'Union à ses fins propres, l'Irlande doit embrasser sans réserve cet idéal en votant «oui» ce jeudi.